



// Dossier
Cet été, surfez
sur les activités !



4
>
9

actualité

4 // Maisons de quartier, soutien à la parentalité
5 // Zones bleues, adoptez le bon geste
6 // Les Ram, un mode de garde adapté
7 // Espace Centre 2 : pose de la première pierre
8-9 // Retour : Conseil municipal du 25 juin



10

plus loin

// Élise Guilhaudis,
Avocate



11

en mouvement



14

dossier

// Cet été, surfez sur les activités !



18

expression politique



21

portrait

// Romain Deschamps,
Tous en scène !



22

culturelle

22 // L'heure bleue, une invitation au voyage
23 // Espace culturel René Proby,
une saison chamarrée



24

active

// Le SMH F.C. dans une bonne dynamique



25

en vues

// En juin, les festivités battent leur plein



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ La gratuité est un geste fort qui doit permettre à tous d'accéder en toute liberté aux livres et à tous les médias. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.
Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.07.19
Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

Préserver l'intérêt général et encourager l'accès à la lecture



Comme de nombreux maires, vous avez signé l'Appel pour le retrait du projet de loi de transformation de la fonction publique adopté par les députés et les sénateurs. Quelles sont vos inquiétudes ?

David Queiros - J'ai bien plus que des inquiétudes ! En effet, cette réforme marquerait la fin d'un modèle dont l'originalité était enviée dans le monde entier. C'est la mort programmée d'une fonction publique basée sur la neutralité qui garantit de servir l'intérêt général plutôt que les intérêts particuliers. Le texte s'attaque aux principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité, trois principes essentiels de notre fonction publique. Il organisera la précarisation des agents publics dès 2021. En encourageant le recrutement de contractuels au détriment de fonctionnaires et à des emplois précaires (contrats de projets d'une durée de 6 ans maximum), ce texte s'éloigne des grands principes qui ont permis d'élaborer le statut moderne de la fonction publique posé en 1946 par Maurice Thorez, alors ministre de la fonction publique du gouvernement du général de Gaulle, et le statut fédérateur de 1983 qui regroupe les fonctions publiques de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics hospitaliers.

Aujourd'hui, nous avons besoin d'une fonction publique plus forte car elle a un rôle à jouer afin de répondre aux grands défis qui nous attendent comme la lutte contre les inégalités sociales et territoriales. La volonté exprimée clairement par les Français est de rapprocher de tous les habitants l'ensemble des services publics et non pas, évidemment, de diminuer ou supprimer l'accès aux services publics essentiels que sont les mairies, les trésoreries, les bureaux de poste, les guichets de gare, les centres de l'assurance maladie...

Pour l'équipe municipale, les fonctionnaires sont une richesse

et notre pays doit pouvoir s'appuyer sur un statut protecteur afin de répondre aux enjeux de la démocratie, créer du lien et favoriser la solidarité et la cohésion nationale.

Vous avez pris la décision de mettre en place la gratuité de la médiathèque pour tous. Il s'agit là d'une bonne nouvelle pour les Martinérois. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

David Queiros - Après avoir adopté la gratuité de l'inscription à la médiathèque pour les moins de 18 ans, l'équipe municipale vient de faire le choix de la gratuité pour tous. Celle-ci s'étendra à tous les usagers, quelle que soit leur situation, leur âge et leur lieu de résidence.

Ce choix de la gratuité s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de démocratiser la lecture publique et de renforcer le rôle fondamental des bibliothèques dans l'accès à la culture, à l'éducation et à l'information. C'est pourquoi, il convient de lever l'obstacle de l'inscription payante qui, par son formalisme ainsi que par son coût, aussi modeste soit-il, peut constituer un frein.

L'accès à la culture reste un enjeu. La gratuité est un geste fort qui doit permettre à tous d'accéder en toute liberté aux livres et à tous les médias. Je souhaite que celle-ci incite petits et grands à entrer dans notre médiathèque afin de profiter pleinement des joies de la lecture.

La municipalité a fait de la lecture publique l'un des axes importants de sa politique culturelle en présentant la lecture comme indispensable et la médiathèque comme le premier accès à la culture. C'est en effet par la lecture que l'on découvre le langage, donc le dialogue, que l'on accède à la connaissance et au savoir, que l'on développe son esprit critique, que l'on assume sa citoyenneté.

Il est regrettable que 55 % des communes de notre pays, dont 197 villes de 5 000 habitants où résident plus de 11 millions de personnes, ne disposent pas d'un lieu de lecture publique.

Les bibliothèques sont plus que jamais des facteurs d'égalité, de réussite et d'intégration sociale. Je tiens à remercier l'ensemble des personnels des bibliothèques qui, passionnés par leur métier, innovent et font œuvre de créativité pour accueillir un public toujours plus large.

La culture et son accès sont une réponse à toutes les formes d'ignorance, d'obscurantisme, de rejet et de violence, et surtout restent une source d'émancipation humaine et d'ouverture à l'autre.

À toutes et à tous, je vous souhaite un très bon été !

Les maisons de quartier, un soutien à la parentalité

Rendre visibles les initiatives portées par les cinq maisons de quartier qui, au quotidien, proposent aux familles un accompagnement dans le rôle pas toujours évident de parents. C'était l'objectif de la Quinzaine de la parentalité, un événement organisé par la Caf, qui s'est déroulé en juin.



Parents et enfants ont participé à la création d'une fresque collective à la maison de quartier Gabriel Péri.

« On ne naît pas parents mais on le devient », disait le psychologue Gérard Poussin. Et chacun peut, à un moment ou à un autre, ressentir l'envie ou le besoin d'être accompagné. Les maisons de quartier proposent justement aux parents, enfants, grands-parents, des temps pour échanger et partager, mais aussi être écoutés, conseillés, guidés... Depuis janvier 2019, leurs horaires ont été élargis (fermeture à 19 h un soir par semaine), et elles ouvrent à tour de rôle leurs portes le samedi matin afin d'être plus en adéquation avec les disponibilités des parents qui travaillent. Agréées centres sociaux par la Caf, avec la présence d'un référent famille, elles œuvrent en

partenariat avec d'autres acteurs du territoire comme la médiathèque, la MJC, les crèches ou encore le Pôle de santé interprofessionnel. La Quinzaine de la parentalité a permis la mise en lumière des actions menées sur cette thématique. Les familles ont pu se rendre sur différents temps, ateliers, théâtre, table ronde... afin de (re)découvrir ces lieux de proximité.

Des projets collectifs portés par les familles

Au sein des maisons de quartier, chacun peut évoquer et partager ses questionnements, que ce soit avec d'autres parents ou avec des professionnels. De nombreux projets collectifs sont justement initiés par les familles qui apportent leurs compétences et leurs expériences. À Louis Aragon, un groupe de parents s'est lancé depuis plusieurs mois dans la création d'outils pédagogiques Montessori, tandis qu'à Paul Bert, des familles avec un enfant en situation de handicap, ont mis en place des temps d'échanges, notamment autour de la conciliation entre vie professionnelle

et personnelle. Par ailleurs, les maisons de quartier mettent l'accent sur des thèmes spécifiques, comme la bienveillance éducative et la gestion des émotions à Romain Rolland, ou encore l'usage des écrans à Paul Bert. Au-delà des actions autour de la parentalité, les habitants de tous âges peuvent pousser la porte de ces lieux de proximité pour être conseillés, accompagnés ou encore pour participer à une activité. // GC

Autour de la parentalité : la maison de quartier Paul Bert propose les mercredis de 14 h à 17 h un espace parents-enfants ; Louis Aragon, l'entraide scolaire les lundis à 16 h ; Romain Rolland un atelier parents, enfants, grands-parents, les mercredis à 15 h et Fernand Texier Atout famille, les mercredis de 15 h 30 à 18 h 30. Gabriel Péri organise, quant à elle, la Récré des familles les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30.

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Existant depuis de nombreuses années sur la commune, les ateliers sociolinguistiques recherchent des bénévoles pour accompagner les usagers désireux de maîtriser la langue française.
Contact : Mahjoub Selmi - Maison de quartier Romain Rolland - Tél. 04 76 24 84 00 - mahjoub.selmi@saintmartidheres.fr

Le paiement en ligne se démocratise !

Un pas de plus pour faciliter la vie des usagers et vers la dématérialisation ! Faisant suite au décret du 1^{er} août 2018, la ville a généralisé dernièrement le paiement en ligne pour la plupart des services ouverts à la population. D'ores et déjà disponible pour les prestations familiales de la Direction de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse (Deej) ainsi que pour le portail culturel, il s'étendra, dès septembre au CRC Erik Satie. Les habitants pourront régler les activités de chez eux ! Parallèlement, d'autres prestations (charges et locations des services foncier et habitat, jardins familiaux, droits de voirie, dératissage, location et refacturation à L'heure bleue ainsi qu'à l'Espace culturel René Proby, etc.) disposent désormais d'une fonctionnalité similaire. À ce titre, les usagers seront invités, à la réception de la facture par courrier, à payer en ligne sur le site www.tipi.budget.gouv.fr en suivant les indications mentionnées. Les autres moyens de paiement restent, bien entendu, possibles. // LM



Zones bleues, adoptez le bon geste !

Soixante ans plus tard, elles sont toujours présentes !

Alternative au stationnement payant, les zones bleues permettent à tout un chacun de se garer gratuitement pour une durée limitée à condition de mettre en évidence le disque de stationnement. Rappel.



Apparues le 1^{er} octobre 1957 et destinées à réglementer le stationnement afin d'améliorer la circulation au sein de la capitale, les zones bleues se sont rapidement étendues à la plupart des villes de France et d'Europe. Considérées comme une alternative au stationnement payant, elles permettent de se garer gratuitement pour une durée limitée. Aisément reconnaissable par leurs traits de couleur bleue, d'où leur nom,

ainsi que par des panneaux signalétiques dédiés, ces zones réglementées s'inscrivent dans une vaste dynamique aux multiples enjeux : faciliter la rotation des véhicules en limitant et régulant la durée de stationnement, augmenter le taux de partage des places de parking, conserver les zones de parking gratuites. Une forte volonté de la ville qui dispose de six zones bleues réparties stratégiquement sur son périmètre afin de réduire les stationnements gênants,

le reste des places étant gratuit, chose rare dans la Métropole grenobloise. Et pour se garer en zone bleue, une seule condition, celle de disposer à la vue de tous, un disque bleu qu'il faudra au préalable régler en indiquant l'heure d'arrivée, la durée limite du temps de stationnement sera alors précisée automatiquement. Un geste simple qui permettra d'éviter une amende de 35 €. Des disques peuvent être retirés gratuitement à l'accueil de

la Maison communale ainsi que chez les commerçants de l'avenue Ambroise Croizat. // LM

VIDE-GRENIERS

L'union de quartier Portail Rouge organise son vide-greniers dimanche 8 septembre sur le square Fernand Texier. Les inscriptions pour réserver un emplacement (10 €) ont lieu à la maison de quartier Fernand Texier, le vendredi 30 août et du 2 au 6 septembre de 17 h à 19 h ou par internet à partir du 26 août.
Infos : 06 47 99 25 32.

Mêler les âges autour de la musique et du chant



À l'origine prévu pour être une animation éphémère dans le cadre du Mois de l'accessibilité, le dispositif Musik'âges perdure aujourd'hui. L'objectif était de créer une passerelle entre les enfants des classes fléchées "Unités localisées pour l'inclusion scolaire" (Ulis) de l'école Condorcet

et les personnes âgées en perte d'autonomie de la ville. C'est ainsi qu'en 2014 est né Musik'âges, sous la houlette du service de développement de la vie sociale (SDVS) et du Centre Erik Satie. Avec la participation de la chorale de l'Amitié, une chorale de seniors gratuite et ouverte à tous les

volontaires, c'est une vingtaine de personnes âgées au total qui s'investissent pour chanter à l'unisson avec les enfants porteurs de handicaps qui fréquentent l'école Condorcet. Cette initiative a permis aux participants de lier une relation bienveillante les uns avec les autres, avec le plaisir de se retrouver autour d'un projet commun. Ils se rencontrent, au cours de l'année scolaire, toutes les quatre à six semaines et, dans l'intervalle travaillent chacun de leur côté. Les personnes âgées s'exercent le samedi matin dans les salons de la résidence autonomie Pierre Semard, tandis que les enfants peaufinent leur répertoire avec leur professeur de musique sur leur temps scolaire. Le spectacle de clôture de Musik'âges s'est déroulé le 27 juin dernier lors de la fête de l'école Condorcet et a rassemblé de nombreux spectateurs venus applaudir les enfants et leurs aînés. // KS

Un mode de garde adapté pour vos tout-petits !

Un relais d'assistant.e.s maternel.le.s (Ram) est un lieu d'information et d'échange avec les parents, avec les autres assistant.e.s maternel.le.s de la ville ainsi qu'avec les animatrices des Ram. Ces structures dédiées à la petite enfance existent depuis 2006.

La ville propose plusieurs structures et modes de garde pour les tout-petits. Les Ram et les gardes à domicile en font partie. Quatre points Ram existent sur le territoire communal. Les assistant.e.s maternel.le.s et les parents intéressés peuvent s'y rendre librement dans les créneaux horaires de fonctionnement. Le Ram est un lieu ressource qui permet de répondre, d'une part, aux attentes des professionnel.le.s assistant.e.s maternel.le.s et des aides à domicile ; d'autre part, aux parents qui peuvent y trouver du personnel compétent pour les aider ou les rassurer sur des questionnements liés aux problématiques spécifiques des tout-petits : éducation, acquisition de la propreté, alimentation, etc. En ce qui concerne la garde d'enfant à



Une animation autour d'un livre animé confectionné en partenariat avec la médiathèque à l'espace Langevin.

domicile, les parents ayant opté pour ce mode de garde pour leur enfant peuvent se rapprocher du Ram de leur quartier, qui leur communiquera une liste des personnes exerçant sur le territoire communal.

La garde d'enfant à domicile

Toutes les personnes candidates pour s'occuper de garder un ou plusieurs enfants au domicile de leurs parents sont invitées à se faire connaître et à se rapprocher du Ram le plus proche de leur résidence, afin qu'elles s'inscrivent sur les listes à diffuser aux parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Ces personnes peuvent bénéficier de

toutes les structures Ram de la ville qui leur sont ouvertes. Elles peuvent également se joindre aux assistant.e.s maternel.le.s pour bénéficier des temps collectifs spécialisés qu'elles proposent : ateliers d'éveil des tout-petits avec comptines, jeux, activités manuelles... Des temps de professionnalisation en direction de la petite enfance, organisés en soirée sur des thématiques choisies en fonction des besoins et demandes formulés auprès des animatrices de Ram. Par exemple : décrypter les pleurs de l'enfant, la co-éducation, ou tout autre sujet proposé par les assistant.e.s maternel.le.s ou les gardes

d'enfants, sont également abordés par les animatrices des Ram de la ville. Ces professionnel.le.s de la petite enfance sont disponibles pour les renseigner et les orienter. // KS

INFORMATIONS

Service petite enfance
44 av. Benoît Frachon
tél. 04 76 60 72 17
Ram Nord/Ouest
Tél. 04 76 44 14 35
ram-nordouest@saintmartindheres.fr
Ram Nord
Tél. 04 56 58 32 97
ram-nord@saintmartindheres.fr
Ram Centre
Tél. 04 76 25 61 90
ram-centre@saintmartindheres.fr
Ram Sud
Tél. 04 76 44 14 86
ram-sud@saintmartindheres.fr



En présence du maire, David Queiros et de l'équipe communale, les enfants ont dévoilé le panneau d'information lors de l'inauguration.

Parc Antoine, un souffle de renouveau et de fraîcheur

Planter plus d'arbres, créer des pauses végétales, favoriser la biodiversité... sont des axes forts portés par la ville dans le cadre des aménagements. Le Parc Antoine en est un exemple. Après plusieurs mois de travaux, de restructuration, des concertations avec les habitants, ce site de 5 000 m² a été inauguré le 6 juin dernier. Les Martinérois ont découvert un parc traversant, entièrement accessible, un cheminement piéton en sable renforcé, du mobilier urbain renouvelé et trois nichoirs. Une partie engazonnée (qui remplace les gradins qui ont été détruits) côtoie l'aire de jeux, tandis que la deuxième partie du parc laisse la place à une prairie fleurie, lieu idéal pour les insectes et autres abeilles dans un souci de préservation de la biodiversité. Parce que créer des espaces ombragés est essentiel dans un environnement urbain, la ville a planté 37 nouveaux arbres contre 22 abattus. Pour les curieux, un panneau d'informations, notamment autour des variétés d'arbres présentes, agrément ce site, qui invite les habitants à une parenthèse arborée, toujours bienvenue en cette période estivale ! // GC

Espace Centre 2 : renforcer le dynamisme économique martinérois

Dernière ligne droite pour la ZAC Centre. La pose de la première pierre de l'Espace Centre 2, le 13 juin dernier, vient finaliser cette opération d'ampleur. Trois nouveaux bâtiments destinés à accueillir des activités mixtes verront le jour d'ici fin 2020, début 2021.



L'Espace Centre 2 accueillera des activités économiques mixtes réparties sur trois bâtiments.

Initiée au début des années 2000, la ZAC Centre amorce, aujourd'hui, la dernière phase de son programme. L'Espace Centre 2 dont la première pierre a été posée le 13 juin dernier augure la finalisation de cette vaste opération de 70 hectares, mixant zones économiques et d'habitation (1 464 logements construits, 61 % en accession privée, 30 % de locatif social et 9 % en accession sociale) autour du tramway et du parc Jo Blanchon. D'ici fin 2020-début 2021, trois bâtiments d'une superficie totale de 5 233 m² hébergeant des activités mixtes (bureaux, entrepôts et ateliers) émergeront du sol. Sur une emprise foncière de 12 000 m², l'Espace Centre 2 comporte 18 lots dont 13 sont déjà commercialisés et trois en cours de négociation. Entourés de 2 018 m² d'espaces végétalisés et comptant 83 places de parking ainsi qu'une zone couverte pour les

cycles de 120 m², le site s'insère harmonieusement dans le paysage. « Une attention particulière a été apportée sur les façades. Les bâtiments n'excèdent pas 7,2 m de haut avec des espaces possédant une importante hauteur sous plafond (6 m) pour des activités industrielles ou de stockage », indique Gilles Charignon, l'architecte en charge du projet. D'ores et déjà, six entreprises regagneront cette zone : la direction territoriale SMH/Grésivaudan de l'Opac38, Music Plus (événementiel) ASAP (électricien), Éco-Système Construction (rénovation écologique et énergétique) et Guerbaa Plâtrerie (plaquiste), Clem's (aménagement intérieur). Les espaces modulables se veulent attractifs : à partir de 900 €/m²/HT à l'acquisition ou à partir de 69 €/m²/an/HT à la location. Située à côté du centre médical

Rocheplane, à l'angle de la rue Massenet et Olympe de Gouges, l'Espace Centre 2 conforte la dynamique économique de ce secteur où 550 emplois se sont développés ces dix dernières années. // LM



Le maire, David Queiros, en compagnie des diverses parties prenantes, a posé la première pierre de l'Espace Centre 2.

La mission locale : toujours mieux accompagner les jeunes

La mission locale propose un accompagnement pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont plus à l'école ou qui sont en décrochage scolaire. Elle a présenté son bilan de 2018 lors de son assemblée générale qui s'est déroulée le 20 juin dernier. L'année a été marquée par l'intensification du travail de relance auprès des jeunes. Trente-trois se sont inscrits pour la première fois. Au total, l'association a été en contact avec deux mille jeunes. À l'heure où ils sont particulièrement confrontés au chômage, la mission locale propose un accompagnement



global, à la fois pour trouver un emploi, un stage, rechercher des financements pour une formation, mais également pour les aider à retrouver confiance en eux. Le nombre de contrats de Parcours contractualisés vers l'emploi (PACEA) a augmenté de plus de 56 %. La mission locale a expérimenté

un atelier dédié à la formation, notamment à destination des jeunes qui n'ont pas de qualification. Par ailleurs, 700 situations d'emploi (tous contrats confondus) ont été enregistrées. Enfin, l'assemblée générale a été l'occasion de présenter un projet réalisé dans l'année "Osez les métiers qui recrutent". Son objectif ? Mettre en relation des jeunes avec des entreprises (l'Atelier 44, Kiabi et Cuynat Bâtiment). Ceux-ci sont allés photographier différents métiers avec un photographe professionnel de l'agence Witty. Autant d'initiatives pour accompagner au mieux les jeunes vers l'emploi. // GC

APPEL À BÉNÉVOLES

Les personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour animer les ateliers sociolinguistiques qui se déroulent dans les maisons de quartier Fernand Texier et Romain Rolland sont les bienvenues. L'objectif de ces ateliers est de permettre aux personnes d'être plus autonomes dans la vie quotidienne, notamment grâce à l'apprentissage de la langue française. Renseignements : 04 76 24 84 00.

Conseil municipal

Un compte administratif très satisfaisant

Le compte administratif (CA) sert à retracer l'exécution d'un budget et présente les résultats comptables de l'exercice écoulé.

Un document crucial qui donne une image fidèle de la santé financière d'une collectivité. Focus.

L'analyse du CA du budget principal de 2018 permet de constater une diminution des recettes et des dépenses de fonctionnement, avec une légère amélioration de l'épargne. Elle montre une maîtrise de l'investissement. Aucun emprunt n'a été souscrit en 2018, ce qui a eu pour conséquence d'utiliser les fonds propres à hauteur d'environ 2,5 M€. Les prestations AVSL* relatives à la restauration scolaire et au périscolaire conservent leur rang de premier poste des recettes tarifaires avec 1,1 M€ de recettes enregistrées en 2018, en augmentation de 24,7 K€ (+ 2,28 %) par rapport à l'exercice précédent. On note une fréquentation accrue des accueils de loisirs. Le service des sports présente, à son tour, une hausse de ses recettes de 30,7 K€ (+ 31,34%) entre 2017 et 2018, du fait de l'application de la nouvelle tarification pour les activités qui démarraient en septembre 2018. Avec le passage de la compétence de la Gemapi** à la Métro, le montant transféré équivaut à 48,8 K€ en fonctionnement. La taxe additionnelle aux droits de mutation progresse à hauteur de 78 K€, la taxe d'électricité reste quant à elle relativement stable, et la TLPE*** poursuit sa décroissance attendue avec moins d'enseignes publicitaires



DR

afin de lutter contre la pollution visuelle. Sur le volet Ressources humaines, le poste des dépenses de personnel diminue de 1,39 % entre 2017 et 2018, passant de 34,9 M€ à 34,4 M€. Le chapitre des dépenses de personnel est en adéquation à 97,46 % avec les dépenses prévues au Budget prévisionnel dégageant une enveloppe de 895,6 K€. Avec l'ensemble de ces actions de bonne gestion, la ville résiste à l'austérité demandée par le gouvernement, et poursuit l'accompagnement de ses habitants en menant une politique publique adaptée. Elle continue à mettre en œuvre les réhabilitations de groupes scolaires et de son patrimoine bâti. La ville intervient sur l'espace public en partenariat avec la Métro et accompagne son tissu associatif. Ainsi, l'ensemble de ces mesures permet pour la quatorzième année

consécutive de ne pas augmenter les taux communaux des impôts. // KS

Délibération n°4 adoptée à l'unanimité avec 10 voix contre. Réglementairement le maire n'a pas participé à ce vote.

*Accueils vie scolaire loisirs
**Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
***Taxe locale sur la publicité extérieure

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine
séance mardi
24 septembre
à 18 h
en salle du
Conseil
municipal.

RÉFÉRENDUM AÉROPORT DE PARIS

Référendum d'initiative partagée, c'est parti !

Face à la privatisation partielle du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris), un dispositif de consultation est ouvert depuis le 13 juin 2019. À l'origine de ce référendum d'initiative partagée, 250 députés et sénateurs se sont élevés contre

cette privatisation souhaitant affirmer ADP comme un service public national. Ils espèrent collecter 4,7 millions de signatures (soit 10 % des électeurs inscrits sur les listes) afin que cette décision soit réexaminée. Pour voter, il suffit de

se connecter sur la plateforme en ligne (www.referendum.interieur.gouv.fr) ou d'aller directement à l'accueil de votre mairie (mais aussi en circonscription administrative équivalente ou consulat) qui mettra à disposition le formulaire Cerfa

(n°15264*02). Les votes prendront fin le 12 mars 2020. Le texte sera ensuite examiné par les parlementaires dans les six mois ou, à défaut, mis au référendum. //

Gratuité de la médiathèque : un acte fort en faveur de l'égalité pour tous

En 2016, le conseil municipal a voté une délibération actant la gratuité de l'inscription à la médiathèque pour les moins de 18 ans. La ville, ainsi que les communes d'Échirolles, de Pont-de-Claix, de Fontaine et de Grenoble ont porté une réflexion commune autour de la gratuité pour tous. La lecture publique est un service d'intérêt général et aussi modique qu'il soit, le paiement exclut certaines catégories modestes. Par ailleurs, au regard du coût de fonctionnement global d'une bibliothèque, les recettes réalisées par les adhésions

sont très peu importantes. La ville a donc acté la gratuité pour tous les habitants quel que soit leur âge et leur lieu de résidence, à partir du 1^{er} septembre. À l'heure où la bibliothèque numérique métropolitaine va voir le jour (septembre 2019), cette gratuité pour l'ensemble des usagers ne peut que dynamiser ce projet d'envergure et la fréquentation des quatre espaces de la médiathèque communale où se déroulent de nombreux événements culturels. // GC

Délibération n° 37 adoptée à l'unanimité.



Le public est venu nombreux à La nuit de la lecture qui s'est déroulée en janvier à la médiathèque espace Paul Langevin.

Plan canicule : un été en toute sérénité

L'été, ses airs de vacances, sa canicule... Des gestes simples et du bon sens permettent de profiter pleinement des beaux jours. La ville, à travers le CCAS, propose une multitude de services notamment en direction des personnes sensibles, jeunes enfants comme seniors, le tout s'inscrivant dans le plan canicule 2019 effectif du 1^{er} juin au 15 septembre.

Les personnes fragiles, isolées, peuvent s'inscrire sur un registre nominatif afin de bénéficier, en cas de forte chaleur, d'un accompagnement et de conseils (renseignements au 04 76 60 74 12). Envie d'aller en ville malgré la canicule ? La commune met à disposition des personnes en perte d'autonomie des véhicules climatisés pour la somme de 2,5 € l'aller-retour du



En cas de malaise, de coup de chaleur, un seul numéro, le 15 !

lundi au vendredi (plus d'informations au 04 56 58 91 40). Et si la chaleur persiste, adoptez les bons réflexes : une hydratation constante (eau légèrement froide), brumisateur, promenades dans des zones fraîches (à l'ombre, en altitude, forêts, lacs, piscine etc.) Une bonne climatisation réglée à 5° en-dessous de la température extérieure aide grandement tout comme les ventilateurs. Les sorties tôt le matin (avant 10 h) et tard le soir sont recommandées alors que pendant la journée, les fenêtres et volets fermés offrent un moyen de garder la fraîcheur. En cas de malaise, un numéro vert "canicule info service" (0 800 06 66 66) est mis en place (gratuit depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 9 h à 19 h. // LM

Présentation du règlement local de publicité intercommunal (RLPI)



Le Conseil municipal a émis un avis favorable concernant le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI). Il s'agit d'un document présentant les prescriptions à l'égard des publicités, des pré-enseignes et des enseignes visibles des voies ouvertes à la circulation. Son objectif ? Lutter contre la

pollution visuelle, préserver le cadre de vie et la mise en valeur du paysage tout en respectant la liberté d'expression et la liberté du commerce et de l'industrie. L'élaboration de ce règlement répond aussi à une nécessaire harmonisation à l'échelle des 49 communes de La Métro. Il y a un an (6

juillet 2018), le conseil métropolitain a voté une délibération fixant les objectifs et modalités de concertation du futur règlement. Le RLPI s'ordonne autour de six orientations fondatrices : préservation des identités paysagères, valorisation des cœurs historiques et des centralités, lisibilité et attractivité des zones d'activités, amélioration de l'image de la Métropole, promotion de l'expression publique et citoyenne et encadrement du développement des nouvelles technologies d'affichage. Les travaux d'élaboration du projet de RLPI ont fait l'objet d'une concertation avec les habitants, les associations et ont été réalisés en étroite collaboration avec les 49 communes. Ce nouveau règlement présente de forts enjeux pour la ville de

Saint-Martin-d'Hères, située en première couronne de la métropole grenobloise, tant en matière d'affichage publicitaire et de commerce que paysager. La commune avait la volonté d'améliorer la qualité du paysage urbain. Largement associée dans ce projet, l'ensemble des modifications que la ville souhaitait voir inscrites dans le projet du RLPI ont été prises en compte. Ce règlement ambitieux permettra une forte diminution des formats d'affichage, avec un accent particulier mis sur la préservation du paysage aux abords du patrimoine bâti et des centres anciens. // GC

Délibération n° 24 adoptée à l'unanimité.

**Sécuriser les données
des particuliers,
c'est l'ambition
du règlement général sur
la protection des données,
entré en application
le 25 mai 2018.
Explications de M^e Élise
Guilhaudis, avocate,
sur ce règlement sans
précédent qui bouleverse
notre quotidien.**

« Le RGPD a provoqué une prise de conscience inédite »

Qu'est-ce que le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018 ?

Élise Guilhaudis : Il s'agit d'un règlement européen (adopté en 2016 et entré en application en 2018, après une phase transitoire de 2 ans) qui crée un marché unique de protection des données personnelles au sein de l'Union européenne (UE). Ce texte renforce et unifie les règles qui existaient jusque-là, pour offrir à chaque citoyen européen un niveau de protection inédit de ses données personnelles*. Ce texte vient rappeler avec force deux principes essentiels de notre société : chacun a droit au respect de sa vie privée et que l'informatique doit être au service de chaque citoyen, non l'inverse. De ces principes va découler une règle que l'on retrouve dans le texte : chacun a le droit d'être informé et de contrôler qui a l'usage de ses données personnelles et à quelles fins (ex : la prospection commerciale). Le RGPD entend responsabiliser les acteurs.

Dans quel contexte le RGPD a-t-il été mis en place ?

Élise Guilhaudis : À l'ère du "big data", la protection des données personnelles est un enjeu de société. Il devenait nécessaire d'adapter la réglementation existante aux nouveaux usages (hébergement des données en cloud, réseaux sociaux, logiciels accessibles à distance).

Que change-t-il pour les particuliers ?

Élise Guilhaudis : Depuis 40 ans en France, les particuliers bénéficient d'une protection avec la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978. Ce texte était jusque-là assez peu respecté par les acteurs, les contrôles étaient rares et les sanctions peu dissuasives. Le règlement européen vient changer la donne puisque, outre un renforcement des obligations, le texte augmente les sanctions. La Cnil** peut infliger des amendes dont les montants varient selon la violation entre 10 M€ et 20 M€ (pour les responsables personnes physiques) et 2 à 4 % du chiffre d'affaires mondial (pour les sociétés/administrations). L'individu est placé au cœur du dispositif et ses droits sont renforcés. Des actions de groupe sont possibles.

Le RGPD garantit-il une meilleure sécurité des données alors qu'il ne s'applique qu'à l'Union européenne et non à l'International ?

Élise Guilhaudis : Le texte ne s'applique pas qu'aux professionnels européens. Certaines entreprises étrangères peuvent être soumises au RGPD. C'est le cas si les individus concernés par les traitements étrangers de données se trouvent en UE, lorsque les activités de cet acteur étranger s'adressent à ces individus ou encore lorsqu'elles visent au suivi du comportement en UE de ces personnes. Cela signifie, par exemple, que les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) doivent respecter le RGPD. Depuis son entrée en application, la plus forte amende (50 M€) prononcée par la Cnil l'a été à l'encontre de Google, pour manque de transparence, information insatisfaisante et absence de consentement valable pour la personnalisation de la publicité.

Quelles sont les limites du RGPD au niveau des particuliers ?

Élise Guilhaudis : Il n'est pas simple de s'y retrouver. Selon un sondage Ifop réalisé en octobre 2018 pour la Cnil, seuls 54 % estiment comprendre ce que le RGPD a changé sur les droits des personnes et les obligations des professionnels. De plus, depuis l'entrée en vigueur du RGPD, 59 000 plaintes ont été déposées, mais seulement 91 amendes ont été prononcées (selon un rapport publié par DLA Piper).

Quel avenir pour le RGPD ?

Élise Guilhaudis : Il faudra attendre quelques mois, voire quelques années avant que les dispositions du nouveau règlement européen soit bien comprises et respectées de tous. Celui-ci a provoqué une prise de conscience totalement inédite autour des enjeux du "big data", dépassant d'ailleurs les frontières de l'Union européenne puisque plusieurs pays, dont les États-Unis, entendent désormais adopter leur propre RGPD. // Propos recueillis par LM

*Toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique
**Commission nationale informatique et libertés.



Haro sur le ballon rond !

Le mois de juin a été indéniablement placé sous le signe de la coupe du monde féminine de foot et la ville n'était pas en reste ! Avec la visite de la mascotte pour le plus grand plaisir des 450 écoliers présents au stade Robert Barran, des ateliers des championnes organisés dans le cadre du périscolaire et six entraînements sur les stades de la ville, ceux de l'équipe de la République de Corée et de l'Australie, les Martinérois ont vibré au rythme du ballon rond !



« **La flamme ne doit pas s'éteindre.** »

Le mardi 18 juin 1940, sur les antennes de la BBC, le général de Gaulle lançait son appel qui fut diffusé sur les ondes à 22 heures. Ce discours s'inspirait de celui prononcé par le général le 21 mai à Savigny-sur-Ardre au lendemain de la bataille de Moncornet. S'adressant aux soldats français, il délivrait un message d'espoir, s'achevant par un appel à la "résistance". Il faisait entrer ainsi ce terme dans le vocabulaire politique du XX^e siècle. Ce discours est un des textes fondateurs de la Résistance française. La cérémonie de commémoration s'est déroulée mardi 18 juin au Monument aux Morts de la Galochère, en présence du maire, David Queiros, de la 1^{ère} adjointe, Michelle Veyret, et de représentants d'associations d'anciens combattants.

Plus jamais ça !

Le jeudi 6 juin, le Maire, David Queiros, entouré de Heidi Giovacchini, déléguée régionale de la Fondation Georges Boissel, d'Alice Santin-Janin, directrice de l'association Solidarité Femmes Miléna et de Brahim Cheraa, adjoint à l'habitat, ont signé la convention de mise à disposition d'un appartement d'hébergement d'urgence, pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. L'utilisation de ce logement va permettre, à ces personnes et aux professionnels qui les accompagnent, de trouver ensemble, la meilleure des solutions possibles afin de normaliser leur situation et de les orienter vers des dispositifs qui leur permettront de vivre de manière plus apaisée. Par cette signature, la ville adresse un signal fort pour rassurer toutes ces victimes. Elle les soutient au quotidien sur le terrain, et rappelle qu'il est du devoir de tout citoyen de signaler les situations de violences aux autorités compétentes. Contact : Solidarité Femmes Miléna-Fondation Georges Boissel : 04 76 40 50 10.



77 salariés et agents honorés

Distinction honorifique instituée le 15 mai 1948, la médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté du salarié ainsi que la qualité des actions entreprises dans le cadre de son travail. Pas moins de 77 personnes se sont rendues à L'heure bleue le mercredi 18 juin pour recevoir, des mains du maire, David Queiros, cette distinction. 21 médailles argent, 14 vermeil, 17 or et 25 grand or ont été remises aux agents de la ville et salariés d'entreprises habitant la commune au cours de cette cérémonie officielle, témoignant ainsi de leur implication professionnelle.

Le Street Art se dévoile à Saint-Martin-d'Hères

Mettre de la couleur dans la ville grâce à des artistes muralistes pour la plupart, connus internationalement voire internationalement, c'est l'objectif du Grenoble Street Art Fest qui s'est déroulé du 31 mai au 30 juin. Un festival d'art urbain qui a été l'occasion de dévoiler, à Saint-Martin-d'Hères, une fresque monumentale peinte par Mantra et Dulk, le 22 juin en présence du maire, David Queiros. Visible au 2 rue Maréchal Foch à proximité de l'œuvre Le pigeon voyageur de Veks, cet événement a été l'occasion de découvrir le travail des artistes et d'échanger avec eux avant de découvrir les autres fresques (pas moins de 6) réalisées cette année sur la commune.





La science à l'honneur

Le collège Fernand Léger devient collège pilote "La main à la pâte". Ce projet national inauguré jeudi 13 juin en présence notamment du maire et conseiller départemental, David Queiros, de Françoise Gerbier, conseillère départementale, de Michel Baribaud, directeur de la maison pour la science, et d'Éric Léwin, chercheur en géosciences à ISTerre et parrain scientifique de l'établissement scolaire. Il vise à favoriser une pratique des sciences et de la technologie plus ludique grâce à un partenariat avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Les élèves ont dévoilé leur projet scientifique de l'année écoulée. Au programme, sismologie et volcanologie avec des constructions testées sur table vibrante, capteurs, propagation des ondes...

Ils ont pris de la hauteur !

Organisées par le service des activités physique et sportives de la ville, les 6^e rencontres d'escalade se sont déroulées le 5 juin au gymnase Jean-Pierre Boy. Les grimpeurs de l'agglomération se sont affrontés sur mur et/ou sur bloc. Toutes les tranches d'âges étaient représentées, de 4 à 99 ans ! Sans oublier les sections handisport en partenariat avec l'EASI (Espace d'animation sportive et interdisciplinaire). Un beau défi sportif pour les amateurs d'escalade dans une ambiance conviviale.



Pour la solidarité, l'affaire est dans le sac !

Le 7 juin dernier, à la maison de quartier Gabriel Péri, les dons issus du troc des confitures et sacs solidaires ont été remis aux Restos du Cœur. La cérémonie s'est déroulée de manière conviviale autour d'un café gourmand en présence du maire David Queiros et de l'adjointe à l'action sociale, Marie-Christine Laghrour. Tant à la maison de quartier Gabriel Péri qu'à Fernand Texier, toutes les bonnes volontés se sont mobilisées pour confectionner des sacs en tissu multicolores ou de délicieuses confitures, pour les troquer ensuite avec les habitants en échange de produits ménagers, alimentaires ou d'hygiène. Cette année encore, le principe a bien fonctionné car tous les partenaires ont mis du cœur à l'ouvrage !

Un vernissage aux couleurs poétiques

Un événement chamarré, des textes enlevés, invitant à un voyage... coloré. Le 19 juin, les groupes des ateliers sociolinguistiques ont inauguré leur exposition. La vie, espoirs, souvenirs... Couleurs de poésie, à la médiathèque - espace Romain Rolland en présence du maire, David Queiros. L'occasion de découvrir les œuvres écrites, joliment illustrées par la centaine d'apprenants venus pour beaucoup de pays lointains et ne maîtrisant pas totalement la langue française.





Que l'on parte ou non, les grandes vacances sont une parenthèse. Un laps de temps suspendu comme pour laisser à chacun l'occasion d'aller vers d'autres contrées, ailleurs ou ici... La commune, justement, s'emploie à proposer aux habitants de tous les âges de multiples activités, aussi variées qu'enrichissantes.

Au cœur de la torpeur estivale, la ville ne s'arrête jamais, elle bouge, s'active, se réinvente pour que chacun puisse s'accorder des temps de détente et de découverte. Les services municipaux, le CCAS, la MJC Bulles d'Hères et le monde associatif ont mis tout en œuvre pour proposer un panel d'activités qui s'adressent aux enfants, à travers les accueils de



Cet été, surfez sur les activités !

loisirs (mais pas que !) comme aux seniors, aux familles, aux personnes seules ou encore aux jeunes. Elles se déroulent dans tous les secteurs du territoire et il y en a pour tous les goûts ! Que l'on ait envie de se dépenser, de se détendre, de se reposer, d'échanger ou de partir en escapade



en dehors de la commune, chacun trouvera de quoi faire rimer été avec activités ! Prendre de la hauteur avec l'accrobranche, plonger à la piscine ou se rafraîchir au lac d'Aiguebelette, tester le tatouage au henné, se perdre dans l'immensité de l'univers le temps d'une observation des étoiles, se rencontrer autour de jeux au pied des immeubles, participer au challenge des quartiers, aller au théâtre, rire en plein air devant le film *Le sens de la Fête...* tout est fait pour apporter des parenthèses bienvenues aux habitants. Et pour ne rien manquer, la ville a édité le programme de toutes les animations proposées dans un guide, *Un Hère(s) d'été*, disponible en ligne, à la mairie, dans les différents services municipaux et dans les maisons de quartier.

Profiter, découvrir, s'amuser, échanger, se faire se croiser les générations... sont les leitmotivs de ces animations. Parce que l'été, les journées

s'étirent avec une certaine insouciance et légèreté, c'est le moment de se laisser tenter avec gourmandise et curiosité par toutes ces activités... // GC

LE PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS

Un Hère(s) d'été est disponible sur www.saintmartindheres.fr.



Des activités pour tous !

Du soleil et des animations ! De juin à début septembre, la ville met les petites activités dans les grandes pour une saison estivale riche en événements pour toute la famille, de 7 à 97 ans ! Tour d'horizon.

Il y en a pour tous les goûts ! La fin de l'année scolaire marque le coup d'envoi des activités d'été particulièrement variées à Saint-Martin-d'Hères. Qu'ils aient 7 ou 97 ans, la ville s'investit auprès des Martinérois afin de leur faire passer un été stimulant, vivant ! L'ensemble des services municipaux se mobilise à travers des animations toujours aussi hétéroclites allant des café-échanges porteurs de lien social à des activités autour de la thématique des vacances, en passant par les

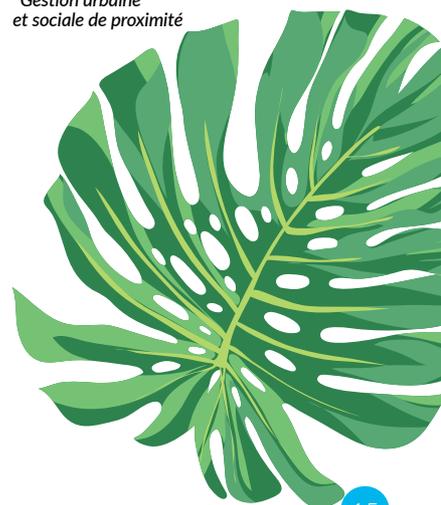
ateliers créatifs organisés en extérieur et des sorties (excursion détente à Romagnieu le 24 juillet, à Saint-Bernard-du-Touvet le 21 août, spectacle à Péri le 24 août, etc.). La MJC Bulle d'Hères n'est pas en reste offrant moult animations itinérantes tout au long de la période estivale tandis que la Gusp* poursuit ses ateliers mosaïque, de quoi développer, pour les participants, leur créativité ! Le sport est de la partie, avec l'ouverture de la piscine mais aussi des ateliers d'initiation à la pratique sportive.

Temps forts

Sous le soleil, en famille, les plaisirs s'avèrent protéiformes, rythmés par plusieurs temps forts. Ainsi, les habitants pourront participer au Challenge Inter-quartiers au parc Jo Blanchon le 6 août. L'objectif ? Des équipes regroupées par zones géographiques se mesureront au cours de six épreuves dans un climat de bonne humeur et de convivialité. Certains soirs, les Martinérois (re)découvriront quatre films lors du cinéma de plein air ou se retrouveront pour un spectacle à la maison de quartier Gabriel Péri. La compagnie Citadaine donnera le "la" avec des animations enlevées et des initiations au hip-hop du 22 au 26 juillet, alors que les lectures

théâtralisées et les contes raviront petits et grands à la salle Croix-Rouge. Des animations familiales qui sauront, à coup sûr, profiter à tous les âges. // LM

*Gestion urbaine et sociale de proximité



Amusons-nous tout l'été !

Les accueils de loisirs sont dans les starting-blocks cet été pour proposer tout un éventail d'activités aux enfants de 3 à 13 ans, avec trois lieux distincts répartis sur le territoire communal.

L'accueil de loisirs du Murier a pour principal objectif de proposer des journées de vacances et des loisirs collectifs dans un cadre de verdure agréable aux petits citoyens. Dans tous les accueils de loisirs les enfants seront accueillis par groupe avec des activités adaptées à leur tranche d'âge. Les animations tiennent compte des rythmes de vie de l'enfant. Les plus petits peuvent faire la sieste, tandis que les plus grands profitent d'un temps calme après le repas de midi pris en collectif. Trois pôles d'accueil de loisirs sont répartis sur le territoire de la ville : au Murier, à l'école Henri Barbusse et à l'école Paul Langevin. Les activités manuelles, ludiques et sportives sont déclinées selon trois thématiques principales : les voyages, la découverte des montagnes et le cinéma. Elles ont commencé le lundi 8 juillet et se poursuivront jusqu'au 30 août, selon les lieux. Des sorties baignade, nature, ou culturelles sont proposées à la journée ou à la demi-journée. Souhaitons un bel été et des vacances bien remplies à tous les petits Martinérois ! // KS

Informations & inscriptions :
Service accueil, vie scolaire et loisirs au 04 76 60 74 42
et sur saintmartindheres.fr

Des étoiles plein les yeux !

Durant tout l'été et pour fêter avec les habitants le cinquantenaire du premier pas sur la Lune, la MJC Bulles d'Hères leur a concocté un programme qui leur permettra de sortir des sentiers battus, puisque la thématique les conduira jusqu'aux étoiles les plus lointaines.

Au programme, des sorties familiales en soirée, au départ de l'école Henri Barbusse et de la maison de quartier Paul Bert, pour aller prendre le frais, pique-niquer et observer

le ciel étoilé dans le Vercors, loin des lumières de la ville. Quatre sorties à la journée sont prévues au Lac d'Annecy, à Aix-les-Bains ou dans les gorges du Bruyant, pour se baigner ou juste se tremper les pieds en pleine nature. Pour les jeunes à partir de onze ans, neuf mini-séjours sont proposés : au lac de Serre-Ponçon, pour apprendre les bases de l'équitation ou pour tester les rudiments de l'art du cirque. Des temps festifs et conviviaux, ouverts à tous, au pied des immeubles, donneront lieu à des jeux de plateau ou des jeux d'adresse en bois, des pique-niques partagés, des activités ludiques pour que les petits comme les plus grands s'y retrouvent... La

EN 2018

- 1 426 personnes de 7 à 77 ans ont répondu présent aux animations de rue
- 68 jeunes ont profité de 6 séjours

plupart de ces animations sont gratuites. Lorsqu'elles sont payantes, le montant est calculé en fonction du quotient Caf, ou moyennant 2 ou 3 €. Quant au clou de l'été, ce sera un stage de confection de fusées proposé à Péri du 16 au 18 juillet, pour 25 € par personne pour les trois jours. Avis aux amateurs d'étoiles et de planètes mystérieuses, mais pas que... On leur souhaite à tous un très bel été ! // KS



Tous à l'eau !

La piscine municipale est ouverte de 10 h à 19 h jusqu'au 1^{er} septembre. Pour une petite faim ou soif, le snack accueille le public jusqu'à 18 h 30. Et pour les plus sportifs, aquagym, leçons de natation, activités sportives jeunes... sont organisées tout l'été. // GC

Programme complet et tarifs sur saintmartindheres.fr



En avant pour le Challenge inter-quartiers !

Le mardi 6 août à partir de 16 h, la ville organise une animation-jeu entièrement gratuite appelée "Le Challenge inter-quartiers, défendez vos couleurs !" Une première, pour donner l'occasion aux habitants de se retrouver par quartier, en un lieu central, le parc Jo Blanchon, et de rencontrer amicalement les autres quartiers à travers une série d'épreuves physiques, de réflexion, ou de jeux d'adresse. Six épreuves sont organisées, de rapidité, d'équilibre, théâtrale, de glisse, de puissance et résistance ainsi que de relais mêlant vitesse et habileté. Gags et fous rires en perspective ! Alors prêts pour le défi ?! // LM

Inscription au challenge avant le 20 juillet. Infos au service vie locale et événements : 135, avenue Ambroise-Croizat, Tél. 04 76 60 73 65 ou 04 56 58 32 12 (sauf mercredi après-midi) et sur saintmartindheres.fr.

Seniors, des sorties et activités adaptées

Rompre l'isolement, maintenir les liens sociaux sont essentiels pour les personnes âgées en perte d'autonomie et ce, tout au long de l'année. Le service de développement de la vie sociale (SDVS) organise des rendez-vous estivaux à destination de ce public. Pique-nique à Saint-Hilaire-du-Touvet pour une pause fraîcheur, visite des jardins et ruchers familiaux pour aller à la découverte de la biodiversité au cœur de la ville, cocktail bien-être, goûter-lire avec l'association Plum'lire ou encore visite et dégustation à la ferme d'Autrans, tout est fait pour permettre aux seniors de ponctuer l'été, parfois caniculaire, par des sorties au grand air et des activités variées. Sachant que plus de 900 Martinérois âgés de plus de 75 ans vivent seuls chez eux, ces rendez-vous sont l'occasion de rencontrer du monde, en partageant de bons moments. // GC

**Infos, service de développement de la vie sociale
Tél. 04 56 58 91 40**

Un été sous le signe du sport

Vivez l'été à cent à l'heure avec l'école municipale des sports jeunes. Que ce soit pour le plaisir, pour son bien-être ou encore pour se préparer aux compétitions, dès le 7 juillet jusqu'au 30 août, différentes activités physiques et sportives sont proposées aux Martinérois de 14 à 25 ans. Au menu, sports d'opposition et entretien corporel à l'espace Edmond Inebria, training, fitness et musculation à la salle Voltaire... Mais pas que ! Initiez-vous au futsal aux gymnases Voltaire et Jean-Pierre Boy, lancez-vous des défis avec les sports de raquette (badminton, tennis de table et tennis.) La piscine, ouverte depuis le 8 juillet et jusqu'à fin août, permettra de se rafraîchir tout en s'amusant. Tout au long de la période estivale, des animations "Aller vers le sport" se dérouleront dans les quartiers dès 17 h. Badminton, Mòlky, pétanque, tennis-ballon... Un large éventail d'activités est offert aux habitants, de quoi passer un moment de détente, rencontrer d'autres personnes dans une atmosphère détendue. // LM

Jérôme
Rubes



Adjoint
finances
et jeunesse

Des activités tout l'été, c'est le pari (réussi) qu'ont fait la ville et le CCAS tout en s'appuyant sur un tissu associatif dense et varié. Pour les Martinérois qui ne partent pas en vacances, la commune propose un vaste éventail de loisirs pour tous les âges : cinéma de plein-air, activités adaptées pour les plus jeunes avec les accueils de loisirs, pour les plus grands avec la MJC Bulles d'Hères, mais aussi pour les personnes précaires et les seniors avec le CCAS. Et cet été, une nouveauté avec le Challenge inter-quartiers tandis que les mini-camps, remplaçant les colonies de vacances, sont reconduits pour la deuxième année. Réduire les inégalités est l'un de nos principaux objectifs, ces actions vont dans ce sens-là tout comme la tarification solidaire mise en place pour certaines activités afin que le plus grand nombre puisse en bénéficier. Un guide "Un Hère(s) d'été", recensant les différents loisirs estivaux, permettra à chacun de profiter de l'été.

Nathalie
Luci



Adjointe vie
associative
et éducation
populaire

Soucieux de la continuité du service public, nous avons souhaité que les diverses structures municipales proposent des activités variées pour tous, avec le concours des associations, telles que la MJC Bulles d'Hères qui est chargée par la ville de développer l'offre de loisirs pour les jeunes à partir de 11 ans. Des animations et des activités permettent aux Martinérois de profiter au mieux de cette période estivale. C'est un programme complet, à la fois ludique et dynamique, créateur de lien social au nom du bien vivre ensemble, qui est l'une des priorités de la ville. Des temps forts qui promettent aux habitants de se divertir, riches de rencontres tels que les cinés plein-air, les sorties familles, les activités innovantes proposées aux jeunes et le Challenge inter-quartiers. // Propos recueillis par LM

Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes et apparentés

L'accès à la culture pour tous

L'accès à la culture est un enjeu important pour notre société, c'est un choix politique de permettre à chacun d'y accéder.

À Saint-Martin-d'Hères, nous assurons cet accès à la culture à travers différents outils et acteurs : Mon Ciné, L'heure bleue, l'Espace culturel René Proby, l'École de musique et le tissu associatif. Nous disposons également de quatre médiathèques réparties sur toute la ville.

Depuis plusieurs années, la majorité municipale fait en sorte de proposer aux Martinérois un service de qualité, tant sur le plan du contenu que sur les outils (livres numériques, liseuses). En effet, les médiathèques travaillent régulièrement avec nos écoles pour garantir un premier contact culturel à nos enfants.

À Saint-Martin-d'Hères, nous travaillons en collaboration avec trois autres communes (Échirolles, Fontaine et Pont-de-Claix) au sein du réseau des bibliothèques grâce au Sitpi. Ce réseau permet d'accéder à un plus large panel de livres dont les quatre communes disposent.

Nous prônons l'émancipation des jeunes comme des adultes. Cette émancipation peut se faire grâce à l'accès à la culture. C'est pourquoi la majorité municipale a décidé de la gratuité des médiathèques pour les moins de 18 ans en 2018, élargi à tous les habitants Martinérois en 2019.

groupe-communistes-et-apparentés@saintmartindheres.fr



Giovanni Cupani
Socialiste

Un bel été pour toutes et tous !

Le soleil et la chaleur sont déjà là. Cette grosse vague de chaleur nous plonge dans le doux farniente estival.

En fonction de leurs moyens et de leur situation familiale, les Martinérois s'apprentent à partir en vacances ou s'organisent pour cette période de repos et de relaxation, avec ou sans les enfants.

Afin de les aider dans leurs recherches, un programme hebdomadaire des accueils de loisirs pour les enfants est à leur disposition ainsi que le livret "Un Hère(s) d'été" à destination des enfants, des jeunes, des familles et des retraités.

La MJC Bulles d'Hères organise des sorties, un festival et de nombreuses autres activités pour les familles. Je vous rappelle le bal du 13 juillet au soir avec son feu d'artifice, la commémoration de la Libération de Saint-Martin-d'Hères le 22 août. Ces deux grandes dates sont à retenir. La campagne des municipales de mars 2020 se prépare avec des rencontres officielles et officieuses ; pour les personnes qui "tirent des plans sur la comète". Il faut savoir que personne n'a la propriété des voix des électeurs et ce seront des programmes ambitieux mais réalisables et financiables qui seront retenus par nos concitoyens, mais surtout sans utopie. Nous, groupe socialiste martinérois, prônons la correction et condamnons par avance les coups bas et incorrects. Les électeurs doivent choisir les candidats en toute transparence. Pendant cette période estivale les élu.e.s socialistes restent à la disposition des Martinéroises et des Martinérois et leur souhaitent beaucoup de repos et des vacances agréables.

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr



Thierry Semanaz
Parti de gauche

Toujours, toujours le problème du logement...

La question des expulsions (qu'elles soient locatives, liées aux dispositifs d'hébergement, à des squats, à des campements ou encore à des expropriations) est sur l'agenda de la municipalité depuis bien longtemps.

L'actualité sur l'agglomération est liée à un vœu présenté en conseil municipal de Grenoble qui a proposé de ne pas permettre les expulsions de domicile en y intégrant la notion d'hébergement.

Cette notion est importante pour pouvoir intégrer les migrants, les personnes qui sont dans des situations administratives dites "complexes" ou qui ont été expulsées parce qu'elles ont eu du mal à respecter les obligations inhérentes à l'occupation d'un logement (règlement du loyer et des charges / entretien du logement / troubles du voisinage) et pour lesquelles un soutien socio-éducatif peut s'avérer pertinent.

Attention, afin d'éviter les abus, l'expulsion s'effectue si le ménage ou la personne refuse le logement ou l'hébergement décent ou effectif qui lui a été proposé.

Le tribunal administratif de Grenoble a suspendu en référé l'arrêté "anti remise à la rue" des personnes expulsées. Ainsi, des centaines de personnes se retrouvent à la rue, en plein épisode caniculaire.

Il est ainsi regrettable que le droit au logement et à l'hébergement, qui pourtant existe, ne soit pas érigé au même niveau que le droit à la propriété.

Que faire pour des élus locaux ? Trouver les moyens pour que l'État respecte les lois de la République.

Pas simple.

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr



Denise Faivre
Couleurs SMH (écologistes et société civile)

La MJC Bulles d'Hères à conforter

L'assemblée générale de la nouvelle MJC a montré que ses activités se déploient sur l'ensemble de la commune et que ses bénévoles y trouvent leur place dans des relations apaisées. Son activité s'exerce sur 5 sites, 3 pour l'accueil et 2 pour les activités. L'année qui vient devra être celle de la confirmation de l'équipe et du renforcement de la relation avec les jeunes et leurs familles.

Mais la répartition des missions entre le Service enfance et péri scolaire, le CCAS (qui s'adresse aux familles) et la MJC (les jeunes à partir du collège), crée un émiettement des lieux selon l'âge et constitue un frein à la mise en relation entre les jeunes et la MJC. Il est pourtant plus simple pour un-e jeune de venir dans un même lieu avec le petit frère ou sœur, qui à son tour y viendra plus tard.

La municipalité adresse des injonctions à la MJC, cela n'aide pas. S'il est essentiel que ces 3 entités partagent des activités et des locaux pour créer un climat de confiance et développer la participation de tous dans des lieux d'accueil communs des quartiers, l'objectif reste de faire converger tous les potentiels au service d'une éducation populaire renouvelée.

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

Minorité municipale

**Mohamed Gafsi**
Les
Républicains**Neyrpic et deniers publics**

Lors du dernier conseil municipal qui a duré 6 heures et c'est terminé à minuit ce sont pas moins de 36 délibérations qui ont été évoquées dont une portant sur Neyrpic et une garantie d'emprunt de la ville pour Territoire 38.

Alors que le promoteur bénéficie déjà d'un permis de construire levé de tout recours pour son premier projet il a décidé de déposer un second permis pour un deuxième projet plus vertueux écologiquement et qui surtout laisse une grande place pour le loisir en plus des surfaces commerciales proposées.

Malgré cela et c'est la démocratie qui le permet, il y a eu des recours qui ont été déposés contre ce deuxième projet par le groupe d'opposition "couleur Smh" (verts) qui nous ont informés qu'ils allaient également proposer un nouveau projet Neyrpic et de ce fait écarter un promoteur déjà propriétaire d'un permis !

Tout cela pose un certain nombre de questionnements et implique une clarification sur la réalité d'une telle annonce et surtout la manière dont cela sera financé par l'argent du contribuable.

Le promoteur a déjà investi des millions et il faudra s'il l'accepte le rembourser. La ville est également garante à hauteur de 14 millions et à terme il y aura un manque à gagner de plus de 27 millions d'euros.

Il va sans dire que si les recours peuvent être légitimes, il faut faire attention à ce que le promoteur excède ne revienne pas à son projet initial, au détriment des attentes du plus grand nombre.

Bonnes vacances à tous.

groupe-les-republicains@
saintmartindheres.fr

**Asra Wassfi**
Saint-Martin-
d'Hères
Autrement**Canicule, climat :
quel avenir pour
l'environnement
martinérois ?**

Nous vivons de plus en plus souvent et de plus en plus intensément des canicules dans le bassin grenoblois et dans notre ville en particulier. Le bétonnage sciemment organisé par le maire et son équipe a eu pour conséquence d'aggraver considérablement la situation climatique des habitants. De plus en plus de Martinérois n'ont plus de refuge même chez eux où il fait plus de 30 degrés dans les logements. Dans les écoles, dans des salles municipales, même dans des constructions très récentes comme le collège Henri Wallon, la situation est catastrophique dès les beaux jours. Nous réclamons depuis plusieurs années la mise en climatisation de toutes les écoles. Les épisodes caniculaires vont avoir lieu bientôt d'avril à octobre avec jusqu'à plus 10 degrés par rapport à aujourd'hui. Le projet Neyrpic ne va qu'accroître l'îlot de chaleur du centre et rayonner sur le reste de la ville. Ce n'est plus Grenoble et son environnement, c'est Mexico. Voulons-nous vivre comme ça à cause des mauvaises décisions ? À cause de l'inaction des politiques ? Et la passivité des citoyens ? Nous avons pourtant les moyens financiers et humains d'avoir d'options pour notre environnement quotidien et même si certaines actions ne sont possibles qu'au niveau de la métropole, nous pouvons localement créer des espaces rafraîchissants avec brumisateurs, verdire mieux notre ville et les logements. Ainsi une partie de la chaleur pourrait être utilisée de bonne manière et éviter de rendre notre univers invivable.

groupe-saint-martin-dheres-
autrement@saintmartindheres.fr

**Philippe Charlot**
SMH demain**Le bal des hypocrites**

La majorité vient de présenter le compte administratif 2018 qui montre comment l'argent des Martinérois a été utilisé en 2018. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés. D'abord l'hypocrisie d'une majorité qui depuis des années dénonce l'austérité imposée par les gouvernements successifs. Alors qu'elle hurle au diktat lorsqu'elle parle de la demande de modération de la hausse des dépenses des collectivités demandées par le gouvernement actuel, elle s'applique une super austérité en baissant fortement ses dépenses. Ceci est d'autant plus hypocrite que cette demande de modération ne concerne absolument pas Saint-Martin-d'Hères et que pour la première fois depuis de nombreuses années les dotations versées par l'État sont restées stables puisque que le gouvernement a décidé d'aider en priorité les communes les plus pauvres dont notre ville fait partie. Ensuite on ne peut que s'inquiéter du faible niveau d'investissement de la commune. Les dépenses d'équipement sont en effet de nouveau en baisse de près de 400 000 euros après la baisse historique de plus de 3 millions d'euros en 2017. Une nouvelle fois on peut mesurer l'écart entre les discours de la majorité sur l'importance de l'investissement public et les faits. De tout cela on peut comprendre à quoi sert la taxe sur la consommation finale d'électricité que les Martinérois subissent depuis si longtemps. À rien !

groupe-smh-demain@
saintmartindheres.fr

**Abdellaziz Guesmi**
Indépendance
et démocratie**Les agents territoriaux
et le maire : un dialogue
social à l'arrêt ?**

Lors du dernier conseil municipal j'ai interpellé le maire à propos du blocage du dialogue social au sein de la ville et de l'agressivité subie par la secrétaire du syndicat CGT. Le maire a débité ses hésitations habituelles et a déclaré, en accord avec le représentant des LR, que le dialogue social n'est pas rompu ! Un mois après, l'illusion que tout va bien ne trompe personne car les souffrances des agents demeurent. En plus des irrégularités constatées dans leurs promotions ou la rétention de documents sociaux obligatoires, un seuil est dépassé avec la prise à partie des représentants légitimes des agents lors des CTP CHSCT, CAP. Le boycott de ces instances par la CGT est gravissime.

Cela fait plusieurs mois que je dénonce : l'absence du bilan social annuel, le sort réservé à des agents placardisés, l'absence des règles claires, négociées et affichées, pour la promotion des agents : où est la tableau ratio promus/promouvables ? Les contractuels doivent-ils être prioritaires par rapport aux titulaires ? Les instances paritaires sont-elles consultées comme l'exige la Loi ? Les risques psychosociaux sont-ils prévenus ? Les anomalies sont bien nombreuses. La Cour des Comptes a même parlé d'illégalité en citant le cas d'une agente qui a réalisé en 15 ans une carrière fulgurante que d'autres auraient mis 40 ans à faire ! Le respect du statut des fonctionnaires et celui des personnes n'est pas négociable. Être patron et de gauche impose une éthique. Elle manque ici.

groupe-independance-et-
democratie@saintmartindheres.fr

TOUS PUBLICS

Challenge inter-quartiers

Défendez vos couleurs!

**MAR. 6 AOÛT
16 H - 20 H
PARC JO BLANCHON**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

AVERI

**1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr**

UN HÈRES D'ÉTÉ

Programme des activités d'été
à Saint-Martin-d'Hères

La piscine municipale et son snack
vous accueillent
jusqu'au dimanche 1^{er} septembre

PLONGEZ dans l'été!

**TOUS LES JOURS
DE 10 H À 19 H**

PISCINE MUNICIPALE
rue Henri Revoy
Tél. 04 76 42 31 06

SEBB

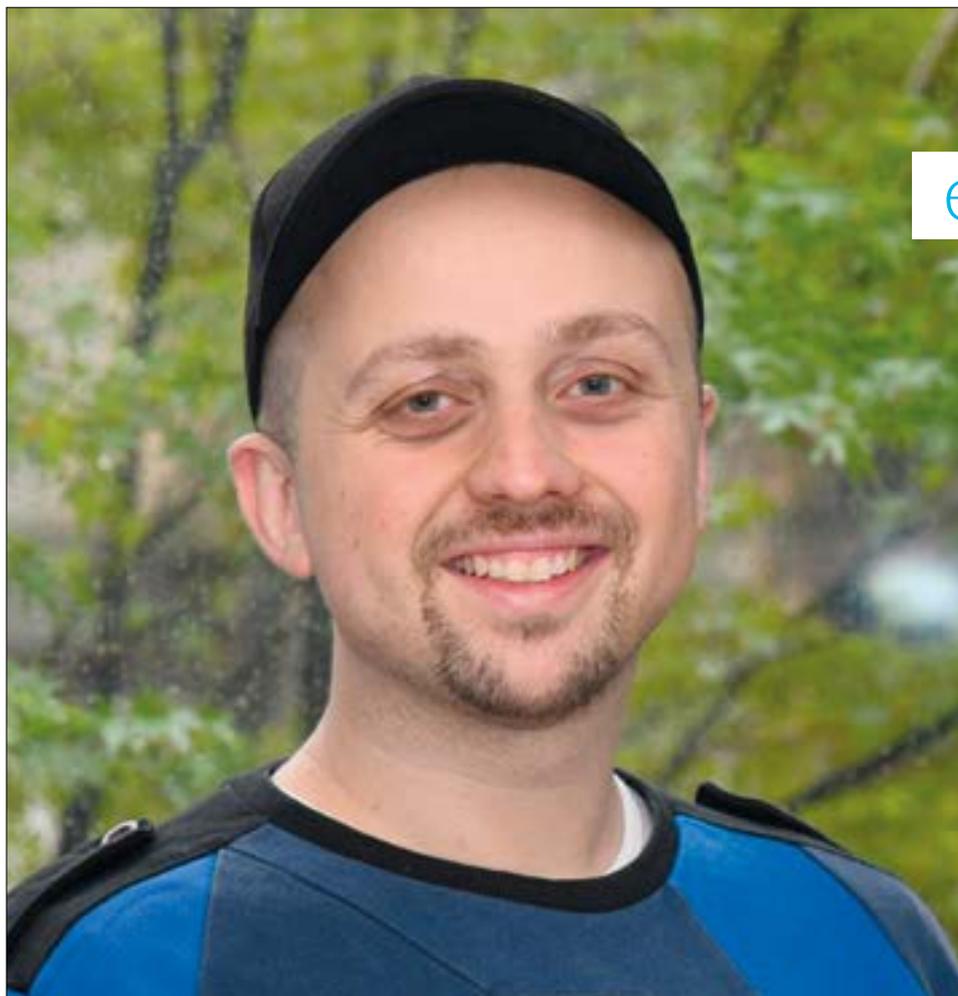
**Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation**

Certificat N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Romain Deschamps

Tous en scène !



C'est avec beaucoup d'humilité que Romain Deschamps, interprète et auteur des textes du groupe LMZG, parle de lui et de son parcours. À l'aube d'un succès grandissant, cet artiste martinérois savoure la chance de vivre de sa passion et le bonheur d'amener un public toujours plus nombreux sur des rythmes électro swing et funk.

« **C'**est galvanisant et touchant lorsque le public reprend en chœur nos chansons... », s'émeut Romain. Il ne semble pas vraiment y croire, à ce succès. Pourtant, en huit ans d'existence, LMZG – alias Lamuzgueule – est

entré dans la cour des grands. Enchaînant une cinquantaine de dates cette année, Romain est fier du travail accompli. « Nous avons gardé notre identité artistique et, aujourd'hui, notre public grandit ».

Le groupe a participé à pléthore de festivals et a fait la première partie d'IAM, Boulevard des airs et cette année en juillet ce sera pour Eddy de Pretto... Pour autant, c'est avec modestie que Romain évoque son parcours. La musique c'est sa vie, indéniablement, et l'écriture y revêt une importance toute particulière. Jouer avec les mots, les chanter... une passion qui plonge ses racines dans son enfance. Issu d'une famille d'artistes,

« mon grand-père était peintre », il a toujours pris plaisir avec les mots. « J'écrivais des poésies au collège et j'ai passé un bac littéraire ». Il a commencé par composer pour des artistes grenoblois avec son ami d'enfance et binôme artistique, Mathieu Pettier. Puis, l'envie de chanter ses propres textes s'est fait sentir. Romain prend alors des cours de chants. C'est le début de l'aventure musicale. « Au fil du temps, le groupe s'est stabilisé. Aujourd'hui nous sommes neuf en tournée (sept artistes et deux techniciens). Nous avons trouvé notre identité, même si tout cela est mouvant. On évolue, on se réinvente. » Romain consacre 100 % de son temps à la musique. « J'ai longtemps travaillé en parallèle. J'ai une chance énorme maintenant, celle de pouvoir vivre de ma passion ». Mais cette chance-là est loin d'être

le fruit du hasard, même si dans le succès, « il y a une part que l'on ne maîtrise pas. À quoi cela tient-il ? » s'interroge Romain. Son discours apporte quelques réponses. Du travail déjà, beaucoup de « rigueur et de conscience professionnelle sont nécessaires », une alchimie entre les membres du groupe, « une ligne artistique, comme pour un journal et sa ligne éditoriale », s'amuse-t-il à dire. Et un vrai univers scénique. Romain aime le show. Sur scène, il devient un autre personnage, plus extraverti. Écouter LMZG c'est être emporté par un spectacle visuel et festif, au rythme des sonorités des

cuvres, d'un savoureux mélange d'électro swing et de future funk bien à eux.

Romain aime à dire qu'ils font des chansons populaires et dansantes. « Mes textes sont légers mais évoquent aussi des sujets tels que l'environnement, le temps qui passe et l'amour. » Et pour demain, quels sont les projets de Romain ? « Artistiquement parlant j'ai envie d'aller vers des textes plus

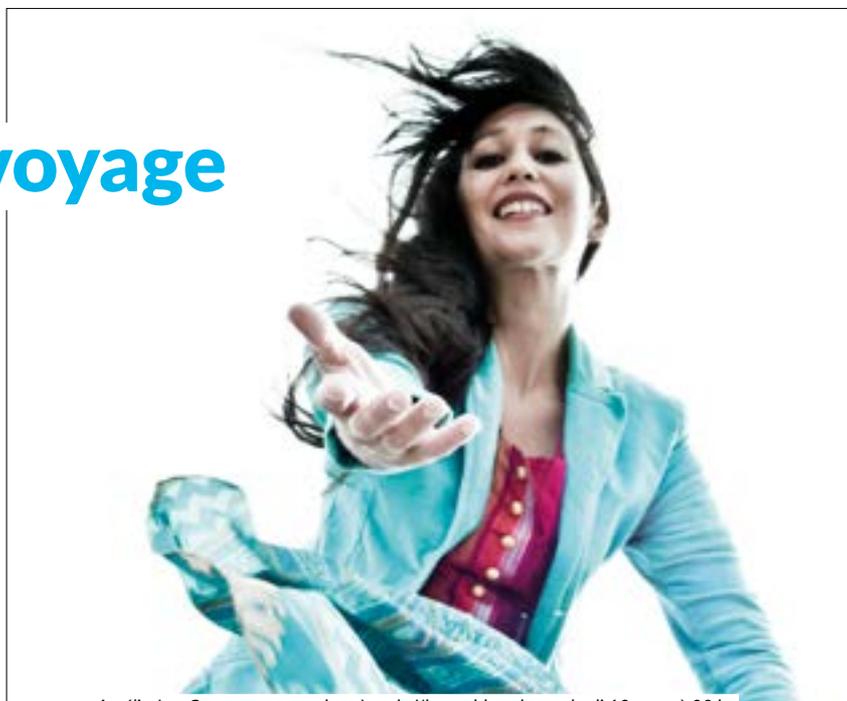
« **Artistiquement parlant j'ai envie d'aller vers des textes plus autobiographiques.** »

autobiographiques. Ce n'est pas évident car cela amène à s'interroger sur sa propre légitimité ». Sinon, toujours beaucoup de tournées, avec 22 concerts prévus cet été en France, en Europe et même en Russie ! Un producteur connu pour très bientôt et un nouvel album pour 2021. Quelle ascension ! Presque irréaliste pour ce jeune homme aux pieds bien sur terre, pour qui le succès n'est jamais acquis. Il rêve de scènes prestigieuses, « comme Jazz à Vienne », mais surtout, son souhait est de continuer aussi longtemps que possible à faire vibrer le public, à l'entraîner dans l'univers festif de LMZG. Et peut-être qu'un jour, ce groupe, qui n'en finit pas de monter, gravira les marches du célèbre théâtre antique... // GC

L'heure bleue

Une saison invitant au voyage

Découvrir une nouvelle saison culturelle, c'est une invitation au voyage. Un voyage pour se questionner, s'évader, rêver, s'émerveiller, rire... C'est le pari de la programmation 2019-2020 de L'heure bleue, qui se veut éclectique, exigeante et populaire, mêlant danse, conte, cirque, théâtre et musique. Il n'y a plus qu'à se laisser tenter...



Amélie-Les-Crayons, sera sur la scène de L'heure bleue le vendredi 13 mars à 20 h.

C'est avec un spectacle résolument optimiste, *Mondofoly* de la Fabrique des petites utopies, que va s'ouvrir la saison 2019-2020. À la fois ludique et humaniste, il dénonce les dérives de l'économie mondiale, tandis que la C^{ie} 47•49, avec sa pièce chorégraphique *Outrenoir*, interroge le public sur la capacité de l'homme à se métamorphoser et à se réinventer. Parler du monde, de son histoire, des hommes et des femmes, mettre en exergue les méandres de la nature humaine sont au cœur du

spectacle vivant. En témoigne la pièce de théâtre *Ô toi que j'aime ou le récit d'une apocalypse* de Fida Mohissen, une exploration autour de l'attraction du Djihad. Un texte qui touche à l'intime, à l'irrationnel, au chaos. Ou encore, *L'affaire Odyssee* d'après Homère, qui replonge le spectateur dans la guerre de Troie sous forme d'un polar des années 1950. À travers ce récit mythique, le spectacle évoque aussi les conflits d'aujourd'hui.

**Une programmation
haute en couleur !**

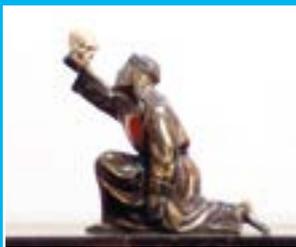
Voir des spectacles pour se questionner mais aussi pour se laisser emporter dans des univers festifs et/ou poétiques. C'est toute la magie de la scène. Avec les *Fatals Picards*, L'heure bleue donne à entendre un défilé de rockeurs déjantés et survoltés. Pour les rêveurs, le *Big Ukulélé Syndicate*

donnera un concert-spectacle avec une musique qui vient des tripes, du fond de leur histoire prolétarienne, avec des compositions originales, des créations inédites, comme une utopie de création collective... Et Debout sur le zinc embarquera le public sur les traces de Boris Vian. La programmation fait la part belle aux festivals. Au menu, le Hip hop don't stop festival, du 12 au 22 février, qui met à l'honneur les cultures urbaines, un partenariat avec le Festival Détours de Babel ainsi que le Festival d'humour de l'Isère, avec la venue de Max Bird, pour son *Encyclo-spectacle* désopilant. Bien d'autres pépites théâtrales, musicales ou encore dansées viennent étayer la saison 2019-2020 de L'heure bleue. À consommer sans modération. // GC

Pour découvrir l'intégralité de la saison 2019-2020 de L'heure bleue, vous abonner : rendez-vous sur le portail culturel, culture.saintmartindheres.fr. Ouverture de la billetterie physique mardi 3 septembre à 13 h . Présentation de la saison mercredi 11 septembre à 18 h 30. Spectacle gratuit à 19 h 30, Confession d'un ancien président, C^{ie} Antepima.

Sujet & objet

Johan Parent est né en 1984. Il vit et travaille à Yenne en Savoie. Sa pratique multiforme met en évidence le statut de l'objet depuis l'avènement de l'automatisation. Avec ses performances d'objets à la Marcel Duchamp, il crée des installations où les objets du quotidien prennent la clé des champs, déconstruisant leur fonctionnalité initiale. Ils s'affranchissent et mènent une vie propre faite



d'absurde et d'inutilité qui les rend inquiétants. Le monde du bureau en open space est le thème que l'artiste a choisi de présenter à l'Espace Vallès du 19 septembre au 19 octobre.

Vadim Sérandon, artiste et architecte lyonnais, présentera pour la première fois son propos à Saint-Martin-d'Hères. Il se définit lui-même comme un voyeur, ou un voleur. Il utilise l'icône au sens large, puisant dans l'immense richesse - des productions humaines de toutes les époques - qui fait de nous des animaux singuliers, capables de langage. Il utilise cette icône comme matière première et, la détournant, il procède par analogie, élaborant

ainsi des cadavres-exquis qui portent parfois à sourire, car ils mettent en exergue une culture commune comprise ou pas, qui nous rapproche ou nous éloigne les uns des autres. Mais quand le lien se fait, qu'il y a re-connaissance mutuelle, alors, il se passe quelque chose entre le regardeur et le sujet proposé. Cet artiste transforme le travail de l'artisan auquel il a parfois recours, en un "luxe social" que lui-même revendiquerait pour sien. // KS

Une saison chamarrée et des spectacles à foison...

L'Espace culturel René Proby, situé à quelques encablures de L'heure bleue, est une salle polyvalente municipale qui propose tout au long de l'année, des spectacles, ainsi que des temps festifs et des conférences publiques.



© Gabriela Mochuc

L'espace culturel René Proby met à disposition des associations, prioritairement martinénoises, ses espaces, du personnel et du matériel, afin que celles-ci puissent se produire et présenter leurs réalisations au public. Ainsi, la saison 2019-2020 lèvera le rideau sur des spectacles de danse, de théâtre, de mime et de cirque. Parfois en collaboration avec L'heure bleue, elle accueillera de petites

formes ou des spectacles plus intimistes. Cette petite salle conviviale permet à des troupes d'amateurs de créer et de diffuser leurs projets de toutes sortes. En juillet, la salle reste ouverte au public. Elle continuera de vibrer avec des soirées jeux, un concert

des conteurs ordinaires qui entonneront leurs chansons touchantes ou qui réchauffent les cœurs transis. La saison commencera le 14 septembre avec la Compagnie Naranjazul et une exposition photographique sur le thème de la mer, *Mar Monstrum* visible

dans le hall, suivie du spectacle éponyme le 28. Cette compagnie jouera une autre de ses pièces visuelles et musicales intitulée *Insomnus* le 27 septembre. Le 18 septembre, à l'initiative de la MJC Bulles d'Hères, la salle accueillera la conférence du naturopathe docteur en physique, Thibaut Cremel. Il divulguera au public des pistes pour appliquer des techniques qui préviennent l'apparition de maladies telles que le cancer, les allergies ou le diabète. Des spectacles plus classiques seront aussi de la partie en octobre avec la Compagnie Entre en scène qui présentera sa version dansée et théâtrale d'*Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud ainsi que *Le malade imaginaire* joué par la Troupe à Yvon. La fin d'année verra se produire la jeune Compagnie A-Tika avec *Pourquoi eux ?* une pièce teintée de hip-hop. Mais chut... ne dévoilons pas tout. Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous sur le portail culturel de la ville, dans le hall de la salle où des programmes sont disponibles. // KS

Pour information, en 2018, l'Espace culturel René Proby a accueilli 6 970 spectateurs.

L'été, c'est ciné !

Le moment est propice, les fragrances estivales du dernier festival de Cannes encore dans l'air et, au détour d'une promenade, l'idée de "se faire une toile", pour clôturer une soirée en beauté, se fait sentir. Et il y en a pour tous les goûts à Saint-Martin-d'Hères ! Le 7^e art se dévoile, les écrans se découpant sous la voûte céleste tandis que les spectateurs découvriraient *Parvana*, le 9 juillet à 21 h 30 à Romain Rolland, surprenant film d'animation contant poétiquement une enfance en Afghanistan. Pendant tout l'été, dans le cadre de Passeurs d'images, Mon Ciné et la ville organisent le traditionnel cinéma de plein air. En amont, dès 17 h 30, divers jeux avec un repas partagé (chacun amenant un met

à déguster) et, à l'affiche, cinq films diffusés gratuitement sur différents lieux de la commune, de Romain Rolland au stade Henri-Maurice en passant par le parc Jo Blanchon et les places Karl Marx et Rosalind Franklin. Si *Parvana* inaugurerait le lancement de cet événement estival, les Martinérois pourront rire avec *L'extraordinaire voyage du fakir*, jubiler avec *Le sens de la fête*, s'émouvoir avec *Wallay* et surprendre le pouvoir des mots lors d'*À voix haute : la force de la parole*. À noter que Mon Ciné est fermé depuis le 10 juillet et rouvrira ses portes le 21 août avec une nouvelle programmation et un système de climatisation entièrement revu ! // LM

Plus de renseignements sur culture.saintmartindheres.fr



Le SMH F.C. dans une bonne dynamique

C'est l'un des principaux clubs de football de la commune ! Avec 550 licenciés, le SMH F.C. s'investit au quotidien pour les jeunes mais pas que ! Focus.

Issu de la fusion du FC Martinérois et de l'ESSM Football, le Saint-Martin-d'Hères Football club (SMH F.C.) concentre à lui seul plus de 550 licenciés dont 340 jeunes de moins de 18 ans. Un club dynamique qui entame aujourd'hui sa septième année. Avec plus d'une vingtaine d'équipes dont trois seniors, une loisirs et une vétérans, l'association compte également une équipe féminine depuis trois ans. « Nous avons été associés aux différentes actions réalisées dans le cadre de la Coupe



du monde féminine de football. L'un des objectifs principaux de notre club est de continuer à le pérenniser, à le structurer », souligne Mounir Guerbaa, président du club. Animée par une quarantaine d'éducateurs dont deux titulaires du brevet d'État, l'association sportive s'articule autour de

valeurs fortes (tolérance, respect, honnêteté, courage, etc.) et qui se veut, avant tout, familiale, ouverte à tous les niveaux. De quoi tisser et créer des liens forts entre les différents licenciés et de rejoindre le club ! // LM



LES MASTERS DE JUDO FÉMININ À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Une compétition de judo de haut niveau s'est déroulée le 25 mai au gymnase Jean-Pierre Boy qui a accueilli les masters judo Grenoble Alpes métropole par équipes féminines.

Lauréat de l'appel à projet Sport féminin lancé par La Métro, l'ESSM Judo, en partenariat avec l'amicale laïque judo d'Échirolles, a reçu plusieurs équipes de judo, dont certains clubs très prestigieux. Les sportives ont tout donné le temps de cette belle compétition. // GC

Deux nouveaux champions de force athlétique

Bravo à Khaled Bendachir, champion du monde de force athlétique, dans la catégorie moins de 66 kilos et moins de 18 ans et à Nahel Baali, vice-champion du monde, dans la catégorie moins de 74 kilos et moins de 18 ans. Tous deux ont participé brillamment, début juin, aux Championnats du monde de Force Athlétique à Helsingborg, en Suède. Félicitations à ces deux jeunes champions du club de Saint-Martin-d'Hères. // GC



Essai transformé pour les femmes au stade Robert Barran

Le rugby féminin a été à l'honneur au stade Robert Barran, le 25 mai dernier. Dans le cadre de la dernière journée du challenge fédéral moins de 15 ans féminin, le Département de l'Isère a associé les plus jeunes (moins de 12 ans) afin de leur faire découvrir la pratique du rugby, uniquement féminine. Toutes les joueuses

licenciées Fédération française de rugby de l'Isère nées en 2007 et en 2008 ont été invitées au stade martinérois. Des ateliers découverte, un pique-nique, des tournois ont ponctué cette journée. // GC



Foire verte du Murier et Parc en fête !

En juin les festivités ont battu leur plein !

Le mois de juin a été rythmé par deux grandes manifestations martinéroises : la Foire verte du Murier, qui a été reportée au 16 juin en raison d'une météo capricieuse et Parc en fête ! Avec près de 3 500 visiteurs, l'édition 2019 de la Foire verte a connu un succès indéniable. Placée sous le thème de la biodiversité (1), les visiteurs ont pu partir à la découverte de ce patrimoine naturel au travers des différents stands présents. Produits locaux et artisanaux ont coloré les étals (2), tandis qu'ânes, chevrettes ou lamas ont fait le bonheur des petits et grands. De nombreuses associations environnementales étaient de la partie, comme la Ligue de protection des oiseaux, l'espace Belledonne, la société mycologique de Grenoble, la Maison de l'abeille martinéroise (3) ou encore l'association Gentiana. Ateliers, jeux, animations ont ponctué toute cette journée à la fois ludique et instructive. Le 22 juin, c'était au tour du parc Jo Blanchon de s'animer. Ateliers maquillage, course d'orientation, démonstration de VTT trial (4), jeux en bois, Freestyl'Air, fanfare les Bryan Brothers... ont égayé cette journée festive et familiale. Les plus sportifs ont pu s'initier à la boxe (5), au taekwondo, au football, ou encore au badminton. En fin d'après-midi, la compagnie Citadanse a enflammé la scène (6) en ouverture de la soirée musicale avec trois concerts programmés. Cincinnati Slim and The Headhunters ont présenté un show très bluesy, puis le public s'est déhanché sur des tempos funky et rock'n'roll de The Yelbows. Pour clôturer ce bel événement *Que Tengo !* a embarqué les spectateurs sur les sons explosifs de cumbia moderne et les sonorités afro-caribéennes ! // GC



1.



2.



3.



4.



5.



6.

Pour voir
les vidéos
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.

Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

Avec ce nouveau service,
les usagers seront reçus ou
rappelés, à l'heure choisie,
par un agent des impôts.

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h 15
- À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), sur rendez-
vous. Tél. 04 56 58 91 11

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires d'été : du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Sécurité : opération prévention des cambriolages

En cas d'absence prolongée : créer l'illusion
d'une présence à domicile (programmeur
pour la lumière, ouverture des
volets). Signaler son absence à un proche.
Faire suivre son courrier et/ou le faire
relever par une personne de confiance.
Transférer ses appels sur son téléphone
portable.

À son domicile : ne jamais laisser une per-
sonne inconnue seule dans une pièce de
son domicile. Ne pas laisser les fenêtres
ouvertes. Fermer sa porte à double tour,

même quand vous êtes présent. Ne
pas laisser d'objets de valeur visibles de
l'extérieur.

Au quotidien : changer de serrure en cas
d'emménagement ou de perte de clés. Ne
pas inscrire son adresse sur son trousseau.
Ne pas laisser ses clés, sous le paillason,
dans la boîte aux lettres ou dans un pot
de fleurs.

Protection du domicile : installer des
équipements agréés sur les accès du
domicile. Équiper sa porte d'un système

de fermeture fiable et d'un moyen de
contrôle visuel (œilleton, entrebâilleur...).

Enfin, en cas d'absence, l'Opération
Tranquillité Vacances, c'est toute l'année
gratuit.

Les abords de l'habitation feront l'objet
de passages réguliers de patrouilles de
police. // KS

Pour s'inscrire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

L'heure
bleue

SCÈNE
RÉGIONALE
SAISON
2019-20

Billetterie en ligne

culture.saintmartindheres.fr



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

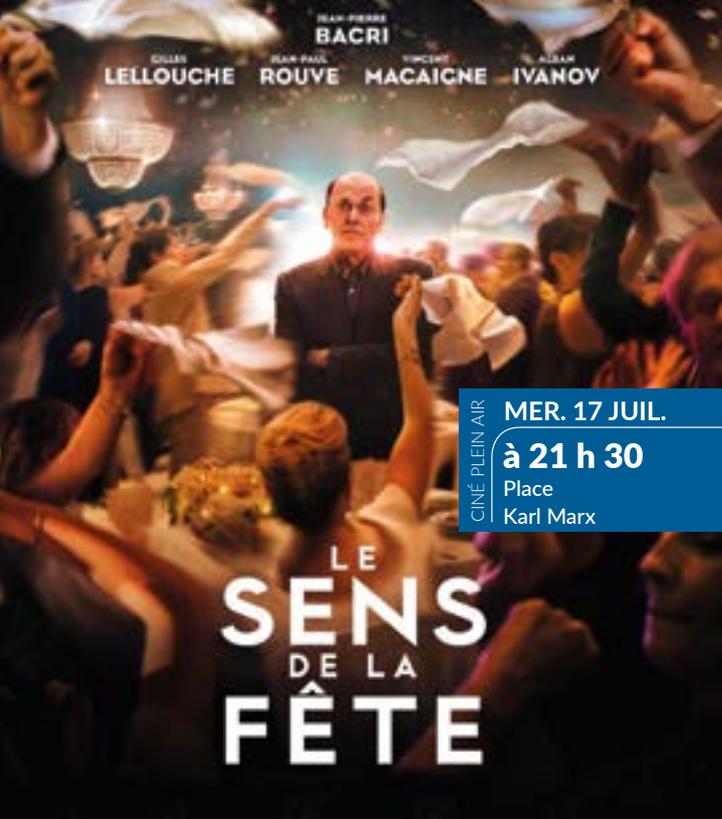
DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Raffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres



CINÉ PLEIN AIR
MER. 17 JUIL.
à 21 h 30
 Place
 Karl Marx

LE
**SENS
 DE LA
 FÊTE**



CINÉ PLEIN AIR
VEN. 26 JUIL.
à 21 h 30
 Espace sportif
 Henri-Maurice

L'EXTRAORDINAIRE
**VOYAGE
 DU
 FAKIR**



CINÉ PLEIN AIR
JEU. 22 AOÛT
à 21 h
 Place Rosalind
 Franklin

WALLAY



CINÉ PLEIN AIR
JEU. 29 AOÛT
à 21 h
 Parc
 Jo Blanchon

« VOUS NE POUVEZ PAS
 PASSER À CÔTÉ »

À VOIX HAUTE

LA FORCE DE LA PAROLE

AGENDA

Fête nationale - Bal et feu d'artifice
Samedi 13 juillet - dès 21 h
 // Place Henri Dezempte

Commémoration de la libération de Saint-Martin-d'Hères
Judi 22 août
 // Mémorial route des Maquis - **11 h 15**
 // Monuments aux morts de la Galochère

L'HEURE BLEUE
 Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr
Saison 2019-2020

- **Abonnements**
 - en ligne à partir du **mardi 3 septembre** culture.saintmartindheres.fr
 - par courrier, renvoyer le bulletin d'abonnement (encarté dans la plaquette ou à imprimer sur culture.saintmartindheres.fr) à : L'heure bleue, billetterie, avenue Jean Vilar, 38400 Saint-Martin-d'Hères

- **Billetterie**
 - ouverture sur place, par téléphone et en ligne **dès mardi 3 septembre à 13 h 30** billetterie-hb@saintmartindheres.fr
- **Présentation de la saison 2019-2020**
Mercredi 11 septembre - 18 h 30
- **Spectacle gratuit**
Confession d'un ancien président
C^e Anteprema
19 h 30

+ d'infos sur saintmartindheres.fr